



The European Agricultural Fund for Rural Development:
Europe investing in rural areas

Rapport annuel de mise en œuvre

France - National Rural Network Programme

Rapport annuel de mise en œuvre	
Période	01/01/2019 - 31/12/2019
Version	2019.0
Statut - Nœud actuel	Ouvert - MAAF - Programmes nationaux
Référence nationale	
Date d'approbation par le comité de suivi	

Version du programme en vigueur	
CCI	2014FR06RDRN001
Type de programme	Programme de réseau rural national
Pays	France
Région	
Période de programmation	2014 - 2020
Version	3.2
Numéro de la décision	C(2018)8101
Date de la décision	27/11/2018
Autorité de gestion	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Table des matières

1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET SES PRIORITÉS.....	3
1.a) Données financières.....	3
1.b) Indicateurs communs et spécifiques au programme et valeurs cibles chiffrées.....	3
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ÉVALUATION.....	4
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.....	4
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).....	4
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).....	6
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	8
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.....	9
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	10
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).....	12
3. MESURES PRISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN TECHNIQUE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME.....	13
3.a) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN et la mise en œuvre de son plan d'action.....	13
3.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	13
3.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action.....	15
3.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission].....	24
3.c) Activités du RRN pour soutenir et coordonner les activités régionales du réseau, le cas échéant.....	26
4. ÉVALUATION DES INFORMATIONS ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	29
5. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISANT À PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES ÉNONCÉS AUX ARTICLES 5,7 ET 8 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013.....	30
5.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	30
5.b) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme.....	30
6. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES.....	31
Documents.....	32

1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET SES PRIORITÉS

1.a) Données financières

Voir les documents joints

1.b) Indicateurs communs et spécifiques au programme et valeurs cibles chiffrées

Voir les documents joints

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ÉVALUATION

2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification

Le plan d'évaluation tel que prévu dans la version initiale du Programme spécifique du réseau rural national adopté par décision de la Commission du 13 février 2015, n'a pas fait l'objet de modification au cours de l'année 2019.

2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).

Activités d'évaluation

En complément du comité consultatif suivi-évaluation, dont le formalisme se prête peu aux échanges techniques et opérationnels, un groupe technique suivi-évaluation (GTSE) est en place depuis 2014 pour permettre aux autorités de gestion (AG) d'aborder toutes les questions relatives au suivi (RAMO) et aux évaluations (2017/2019).

Le GTSE s'est réuni 2 fois en 2019, le 7 février et les 18 et 19 novembre 2019 en présence de l'ensemble des autorités de gestion dont celle du Réseau rural et des responsables de l'ODR.

La première journée du GTSE de novembre a été consacré au bilan et enseignements du RAMO 2019 sur la partie « suivi »: Bilan des travaux de l'ODR ; difficultés rencontrées ; plan d'actions pour parer ces difficultés. Tour de table des difficultés rencontrées en région et des enseignements. Plan d'actions. Calendrier commun de travail pour le RAMO 2019 et sur les données HSIIGC.

La deuxième journée correspondait au Yearly Capacity Building Event de 2019 en présence de l'Evaluation Helpdesk avec pour ordre du jour la « Qualité des évaluations intégrées dans le RAMO soumis en juin 2019 et suites à donner dans la perspective des futurs travaux d'évaluation (ex ante, ex post, plan d'évaluation) »

Au cours de l'année, l'unité évaluation et la DG AGRI ont aussi été sollicitées pour des échanges directs avec les autorités de gestion, sur des points précis du cadre commun de suivi et d'évaluation.

L'année 2019 a été une année d'évaluation approfondie. Un marché d'appui à la réalisation de l'évaluation a été lancé en 2018 et a été mis en œuvre fin 2018/début 2019 pour contribuer à la rédaction du RAMO PSRRN de 2019 et pour faire un bilan à mi-parcours de déroulement du programme.

Le cabinet TERITEO (Territoires en mouvement : évaluation de politiques publiques, fonds structurels, ruralité et le développement territorial) a été retenu et a rendu un rapport qui a été soumis en consultation au Comité de suivi unique du PSRRN du 8 octobre 2019.

3 comités de pilotages ont suivi ses travaux. Une réunion de lancement s'est tenue le 15/01/2019, suivie par

3 comités de pilotages qui se sont tenus les 01/02/2019, - 17/05/2019, - 11/09/2019.

Un atelier thématique consacré à l'évaluation en présence du Helpdesk sollicité pour l'occasion, destiné aux réseaux ruraux régionaux, membres du réseau rural et notamment partenaires des MCDR mais aussi aux GAL qui le souhaitent s'est tenu le 26 février 2019 avec une vingtaine de personnes dont les référents des réseaux régionaux. L'ordre du jour portait sur l'évaluation menée par les Réseaux ruraux régionaux : pratiques de l'évaluation pour les PDR, les GAL...avec deux exemples régionaux (Réseau Rural Normandie, Réseau Rural Ile de France), échanges d'expériences. L'évaluation et le suivi effectué par le Helpdesk, évaluation RRN, définition et échanges sur les indicateurs définis par la Commission. L'avenir de l'évaluation Post2020 ? Les tendances que prendront les pratiques évaluatives.

Productions en lien avec l'évaluation

La réalisation d'une vidéo de vulgarisation en format court a été initiée en 2019 (parution en mars 2020). Cette vidéo aborde les grands concepts du suivi et de l'évaluation ainsi que les indicateurs les plus courants (réalisation, financier, résultat, impact, performance) à partir de l'exemple d'un porteur de projet. Elle peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/videotheque/levaluation-cest-quoi>

Autres activités du Réseau rural en lien avec l'évaluation

Le Réseau rural contribue aux travaux préparatoires de l'Ex Ante PSN pour la prochaine programmation. Il a ainsi contribué à l'AFOM et notamment à l'objectif spécifique « Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durables »

L'Unité Nationale d'Animation du Réseau rural national participe régulièrement aux événements européens dont elle est informée, ses chargés de mission ont ainsi activement participé aux événements suivants relatifs à l'évaluation :

“How to demonstrate RDP achievements and impacts: lessons learned from the evaluations reported in the AIR 2019”, Espagne, à Seville du 10 au 12 décembre 2019

‘Getting prepared for the ex ante evaluation of the CAP Strategic Plan’, Belgique, Bruxelles , 21 mars 2019

'Appraising Intervention Strategies Under The CAP: Experiences And Outlook', Italie, Rome, 15 &16 octobre 2019

2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).

La fourniture et de la gestion des données sont confiées depuis le début de la programmation à l'observatoire du développement rural (ODR) qui est un outil partagé de suivi et d'évaluation des programmes de développement rural créé à l'initiative de l'INRA à partir de 2006 et maintenu depuis par voie conventionnelle avec 7 partenaires (Institut National de la Recherche Agronomique /Ministère de l'agriculture et de l'alimentation/Agence de Services et de Paiement /Mutualité Sociale Agricole /Institut National des Appellations d'Origine / Ministère de la transition écologique et Solidaire /Régions de France).

Avec la programmation 2014-2020 du FEADER, l'ODR est explicitement intégré au système de suivi et d'évaluation des programmes de développement rural en France, au Programme National de Gestion des Risques et d'Assistance technique (PNGRAT) et au Programme Spécifique du Réseau Rural National (PSRRN).

L'ODR est devenu progressivement une banque de données de référence pour le suivi des politiques publiques en faveur du développement rural. L'ODR bénéficie d'1 M€ de financement FEADER sur la période 2014-2024 (afin d'inclure l'évaluation ex-post des programmes), la contrepartie étant assurée par l'INRA.

L'ODR a été régulièrement sollicité en 2019 par l'autorité de coordination et par les AG pour assurer la mise à disposition des données nécessaires aux rapports annuels d'exécution des PDR.

L'ODR a notamment été mobilisé dans le cadre de l'évaluation menée en 2019 en vue du RAMO approfondi. L'ODR a mis à disposition de l'ensemble des autorités de gestion, les données détaillées et complétées des mesures ICHN, MAEC et aides à l'agriculture biologique à partir d'une extraction d'ISIS.

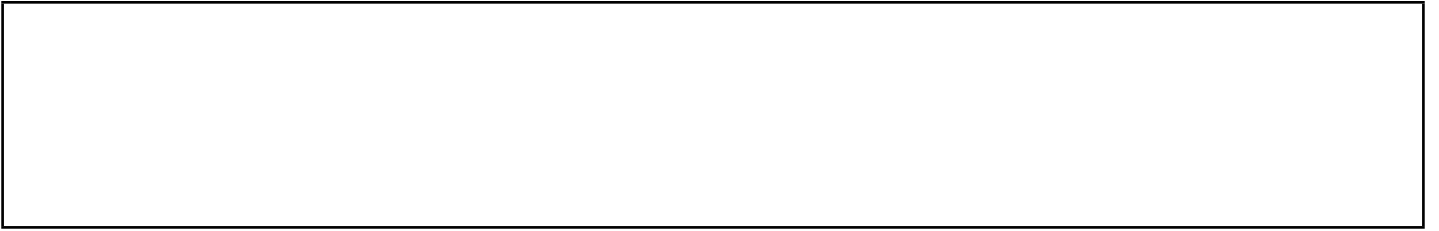
Il a proposé aux AG qui le souhaitent une fiche en ligne des indicateurs de réalisation du cadre commun de suivi-évaluation sur la plateforme ODR. Il produit une fiche de synthèse des résultats de l'indicateur de résultat R2 consultable en ligne et utilisée par les AG et bureaux d'études prestataires de l'évaluation.

L'ODR est aussi sollicité ponctuellement par des bureaux d'études afin de produire des cartes pour alimenter les RAMO. En 2019, 2 MCDR : REUNIR-AF (Réseau national pour l'agroforesterie agroécologie) et RENFORT (Réseau national forêt territoires) l'ont aussi contacté pour avoir accès à la grille d'analyse des PDR (tableau de synthèse du contenu des différents PDR, mis à jour en mai 2019, ainsi que cadre national mis à jour en décembre 2019). Le SUACI (Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale - pôle de compétences au service du monde agricole et des acteurs des territoires alpins) l'a également contacté (dans le cadre d'un projet CASDAR, hors projet MCDR), pour des informations sur les mesures liées au pastoralisme.

Enfin, l'ODR est aussi partie prenante des Groupes techniques suivi-évaluation ainsi que du comité consultatif du suivi-évaluation.

Une proposition de formation a été réalisée aux AG en 2019 mais n'a pas donné suite à expression de besoins.

Site de l'ODR : https://odr.inra.fr/intranet/carto_joomla/



2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.

Maison d'édition	interne
Auteur(s)	Cabinet TERITEO (http://www.teriteo.fr/)
Intitulé	Rapport annuel de mise en oeuvre du RRN , contribution aux questions évaluatives
Résumé	Les données quantitatives reposent à la fois sur les indicateurs communs et spécifiques, ainsi que sur des indicateurs supplémentaires (collectés auprès des pilotes du réseau et sur la base d'analyse
URL	https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2019-10/2019_rrf_rapport_evaluation_PSRRN_teriteo.pdf

2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

Résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en tant qu'autorité de gestion, a souhaité réaliser des évaluations à mi-parcours du Programme Spécifique du Réseau rural national (PSRRN) et a saisi l'opportunité de la rédaction des Rapports Annuels de Mise en Œuvre dit renforcés, à destination de la Commission Européenne, pour réaliser une évaluation approfondie, allant au-delà des éléments requis pour ce rapport comme ce fut le cas en 2017 puis en 2019.

Dans les deux cas, la demande a porté sur :

- une réponse aux questions évaluatives demandées dans le cadre du RAMO ;
- certains éléments complémentaires (comme l'évaluation de la cohérence entre le réseau rural national et les réseaux régionaux, l'analyse de la perception des membres du RRN de la dimension européenne du réseau, la lisibilité du réseau rural national).

La synthèse réalisée par le cabinet Acteon environnement pour le RAMO 2017 est décrite dans les RAMO des années précédentes mais nous pouvons rappeler qu'elle mettait l'accent sur un réseau reconnu comme centre de ressources et facilitateur dans la capitalisation et le partage des informations. Cette évaluation soulignait que les projets de Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) et la mise en réseau des Groupes Opérationnels du PEI contribuaient à impliquer les acteurs directement dans les projets et indirectement en partageant les résultats de ces projets et à élargir le périmètre historique des membres du RRN. Les activités prévues dans le programme spécifique du Réseau rural national (pertinence) étaient jugées cohérentes avec les besoins des acteurs du développement rural en termes de mise en lien des acteurs, notamment des GAL et du PEI, dans l'appui à l'innovation et dans les possibilités d'échanges. Il était noté que le RRN est perçu comme un acteur de la construction des politiques de développement rural par l'espace qu'il offre à l'échange d'idées et de propositions d'acteurs.

L'évaluation a alors montré que les outils étaient, pour la plupart, mis en place et de nombreuses actions en cours de réalisation. Le stade d'avancement du RRN était toutefois encore trop précoce pour mesurer l'impact de ses actions (efficacité). L'importance des projets de Mobilisation Collective pour le Développement Rural dans le RRN est à souligner. Premier financement partenarial du FEADER, ils répondent à un large éventail de besoins identifiés dans les territoires ruraux en termes de coopération entre les territoires, de collaboration, d'innovation et de partage d'information sur les financements publics et sensibiliser sur les enjeux des territoires ruraux.

Dans ses conclusions, l'évaluateur a recommandé un renforcement du rôle de facilitateur du RRN, visant à favoriser les collaborations entre les membres. Ce rôle de facilitateur pourra se traduire dans l'organisation et l'animation des réunions du RRN, dans le choix des contenus qui pourraient être plus ouverts vers le développement rural, rééquilibrant la place prise par l'agriculture et dans une plus grande interactivité dans ses outils de communication. Il était aussi noté qu'un renforcement de l'articulation entre les réseaux européen, national et régionaux apporterait une plus grande fluidité de communication et une plus grande interactivité entre les acteurs.

Concernant l'évaluation 2019, réalisée par le cabinet TERITEO, les réponses aux questions évaluatives se trouvent détaillées ci-après :

Il ressort de ces travaux que le RRN est perçu comme un acteur fédérateur de la construction des politiques de développement rural et de nombreux efforts ont été engagés pour favoriser la mobilisation des parties prenantes.

Le RRN est également reconnu pour sa contribution aux formes de coopération entre acteurs, notamment au niveau des réseaux régionaux. Les objectifs du PSRRN concernant le déploiement d'outils de communication et d'information sont considérés comme atteints. Le RRN a développé d'importantes actions visant à valoriser et diffuser des exemples de bonnes pratiques et de projets innovants. Ces actions portent principalement sur les PEI et les projets MCDR. L'évaluation met en évidence la perception par les acteurs des efforts entrepris pour une animation plus interactive et pour accroître le décloisonnement entre acteurs ruraux et agricoles. La mise en place d'actions pour favoriser la dimension européenne des échanges est aussi mentionnée.

Il est enfin relevé que les priorités transversales (égalité des chances, développement durable, transition économique et sociale) sont plutôt bien prises en compte.

Les points d'amélioration attendus portent sur le renforcement de la fluidité entre les activités du RRN, des réseaux régionaux et les AG pour améliorer le transfert des acquis d'initiatives innovantes repérées au niveau des réseaux dans le cadre des PDR. Il est noté que des mesures récentes vont dans ce sens (communications dans les instances, réorganisation au sein de la DGPE).

Si les travaux de capitalisation du RRN sont reconnus, il est attendu une diffusion plus large de ceux-ci et qui valorisent plus directement les bonnes pratiques, notamment dans le cadre des actions LEADER.

Enfin, il est noté qu'une demande d'appui plus opérationnel et méthodologique (coopération LEADER, montage de GO PEI,...) serait attendue d'un certain nombre d'acteurs locaux.

Une note de synthèse et le rapport d'étude complet sont en lignes sur le site du RRN

https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2019-10/2019_rrf_rapport_evaluation_PSRRN_synthese_teriteo.pdf

2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).

Il convient de faire référence au plan d'évaluation et de préciser les difficultés éventuelles rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que les solutions adoptées ou proposées.

Date / Période	12/06/2019
Intitulé de l'activité de communication/événement et thème des données recueillies dans le cadre de l'évaluation faisant l'objet d'une discussion/diffusion	consultation des membres du CSU
Organisateur général de	UNA RRN

l'activité/évènement	
Moyens/format d'information utilisés	envoi par liste mail
Type de public cible	membres du CSU
Nombre approximatif de parties prenantes touchées	60
URL	ee

Date / Période	20/01/2020
Intitulé de l'activité de communication/évènement et thème des données recueillies dans le cadre de l'évaluation faisant l'objet d'une discussion/diffusion	présentation en AG L'AG au titre de l'année 2019 s'est tenue le 20 janvier 2020, pour cause de grèves des transports à Paris en décembre 2019.
Organisateur général de l'activité/évènement	UNA RRN
Moyens/format d'information utilisés	réunion physique
Type de public cible	tous membres du RRN
Nombre approximatif de parties prenantes touchées	80
URL	https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-instances-de-gouvernance/lassemblee-generale

2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).

Il convient de faire référence au plan d'évaluation et de préciser les difficultés éventuelles rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que les solutions adoptées ou proposées.

Résultat de l'évaluation présentant de l'intérêt pour le suivi (décrire la constatation et mentionner la source entre parenthèses)	réunion interne UNA de brainstorming suite aux conclusions de l'évaluation
Suivi effectué	Réunion d'une journée, avec temps de présentation des conclusions de l'évaluation mais aussi reprise des éléments et temps interactifs de la précédente assemblée générale (du 13 décembre 2018) , discussion et analyse de ses conclusions ; après-midi travail en atelier pour faire des propositions pour définir propositions d'orientations et corrections pour fin de programmation à présenter et discuter au CSU d'octobre et AG de fin 2019. Cela a été présenté et discuté lors de l'AG qui s'est tenue le 20 janvier 2020 (pour AG 2019, pour cause de grèves à Paris en décembre 2019).
Autorité chargée du suivi	Autorité de gestion

Résultat de l'évaluation présentant de l'intérêt pour le suivi (décrire la constatation et mentionner la source entre parenthèses)	comité de pilotage conclusif 11/09/2019
Suivi effectué	Tous les aspects mentionnés dans l'évaluation (conclusions et recommandations) ont été abordés et discuter pour bien en comprendre les ressorts et perspectives afin de les retravailler pour faire des propositions à l' Assemblée générale pour la fin de programmation
Autorité chargée du suivi	Autorité de gestion

3. MESURES PRISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN TECHNIQUE ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ DU PROGRAMME

3.a) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN et la mise en œuvre de son plan d'action

3.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

Le programme spécifique du Réseau rural national a fait l'objet de deux modifications depuis le début de la programmation, l'une en 2017 et l'autre en 2018.

En 2017, le nombre de Comités du Réseau Rural annuels a été réduit de 3 à 2. La version antérieure prévoyait 3 réunions du comité par an ; après la modification, la formulation est que cette instance se réunira au moins deux fois par an. Cette modification a été validée par le Comité de Suivi Unique du 17 juin 2017.

La seconde modification porte sur un re-maquetage relatif à la fin de programmation motivée par la double raison d'évitement de dégageant d'office sur cette ligne et de nécessité d'abondement d'autres lignes. La modification a été approuvée par le CSU du 15 octobre 2018. Cette modification de maquette réduit la contribution du FEADER en 2019 et en 2020 de 3 000 000 d'euros sur chacune de ces années, et porte donc la contribution totale du FEADER sur l'ensemble de la programmation à 16 999 212, 00 euros.

Il n'y a pas eu d'autre modification depuis.

On peut relever 4 registres d'actions mises en place pour améliorer la gouvernance du réseau et renforcer le rythme de mise en place du plan d'action en réponse aux recommandations de l'évaluation 2017 et des retours des assemblées générales de 2017 et 2018.

- Renforcement de l'interactivité dans l'animation et avec les membres du RRN

Les Comités de réseaux ruraux (CRR), comme l'Assemblée Générale mais aussi la mise en place d'ateliers thématiques, sont aujourd'hui des instances organisées autour d'animations plus interactives et innovantes, afin de favoriser une large expression des acteurs. Il s'agit pour l'UNA de permettre une réelle appropriation de l'outil réseau par les acteurs eux-mêmes et de faire en sorte que le RRN soit à la fois un espace d'expression mais aussi un espace de dialogue entre les acteurs et membres du Réseau

- Déploiement d'une approche thématique plus ciblée et décloisonnée

Le Réseau a initié et ou soutenu, en 2019, des activités thématiques plus ciblées en lien à la fois avec les mesures des PDR mais aussi avec les demandes des réseaux régionaux et des AG. Cela se traduit concrètement par des rubriques thématiques qui compilent les travaux du RRN et documents/ressources importantes par sujet sur le site du Réseau (<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/animations-thematiques>), mais aussi par des ateliers thématiques. C'est pour le Réseau et ses animateurs l'occasion de mettre en avant des thématiques d'enjeux pour la programmation, mais aussi l'occasion de décloisonner les volets du RRN (animation des réseaux régionaux, MCDR, LEADER, PEI) et faire en sorte que des acteurs d'horizons différents se rencontrent.

A titre d'exemple, les thématiques déjà abordées ont porté notamment sur égalité des genres, évaluation, ingénierie des territoires, autonomie protétique, numérique et territoires, gestion de la qualité de l'eau, rôle de

l'enseignement agricole et innovation.

- Développement des relations avec les AG et renforcement des liens avec les PDR

Le besoin de renforcer les liens entre les activités RRN, RRR et AG et les transferts de ces activités aux mesures des PDR ont été relevés comme nécessaire lors de l'évaluation de 2017.

Dès 2018, nous avons donc densifié ces liens et la communication RRN-AG, en participant aux comités opérationnels (COMOP) chargés du suivi technique de la programmation et intervenant quelques fois pour présenter les travaux du RRN.

En 2019, le Réseau a souhaité renforcer plus nettement ce lien, notamment dans la perspective de la préparation du PSN de la future programmation. C'est pourquoi le positionnement de l'Unité Nationale d'Animation au sein du MAA a été revue pour se rapprocher du bureau en charge de l'animation du lien entre ministère et Autorités de gestion des PDR. Ainsi en juin, l'unité d'animation du RRN a rejoint le Bureau de la coordination du développement rural (BCDR) au sein de la sous-direction de la gestion des aides de la PAC. Ce rapprochement permet un contact plus fluide avec les AG et des présentations de nos travaux lors des COMOP sont maintenant plus régulières.

En 2019 toujours, le RRN a présenté aux AG le tutoriel FEADER lancé fin 2018 ; Une formation accompagnée de tutoriels destinée aux instructeurs a aussi été lancée en 2019 dans le cadre d'un plan de formation plus global par paliers progressifs de complexité.

Enfin, les projets MCDR, (mobilisation collective pour le développement rural), ont pour objectifs, entre autres, d'améliorer les liens et la mise en œuvre des PDR. L'Appel à projet lancé en 2018, a donné lieu en 2019 à la production de plusieurs livrables utilisables dans le cadre de la mise en œuvre des PDR (sur auto-construction, sur installation, sur projet alimentaire territoriaux et circuits courts, sur tiers lieux en milieu rural...).

Enfin, une présentation synthétique de toutes ces actions a été faite le 06 novembre 2019 à Bruxelles lors de la réunion des autorités de gestion françaises.

Il faut aussi signaler que dans le prolongement de tous ces travaux, il est envisagé de compléter le site du RRN par une capitalisation des livrables intéressants par mesures du PDR, à l'image de ce qui a été mis en place sur les thématiques.

- Accroissement des partenariats pour la mise en œuvre du plan d'action

Plusieurs nouveaux partenariats ont été initiés en 2019, pour renforcer la lisibilité et la mise en réseau du RRN, notamment en lien avec les dynamiques de transition dans les territoires, les liens urbain-rural, dans la perspective de concepts européens émergents (Green Deal, smart villages...).

Parmi les liens établis en cours d'année 2019 : Le Carrefour des innovations sociales[1], la FONDA[2], le PUCA[3], les ministères chargés de l'économie et de la culture sur le tourisme rural, le collectif la Fabrique des transitions[4]...

[1] Le Carrefour des innovations sociales regroupe les innovations sociales recensées et actualisées par des partenaires experts, il réunit aujourd'hui plus de 50 acteurs de l'innovation sociale, associations, réseaux professionnels, accompagnateurs, financeurs, observateurs, chercheurs et acteurs publics. Ils

partagent leurs expériences et leurs savoirs sur l'innovation sociale pour les rendre plus accessibles et accélérer les mises en contacts.

[2] La Fonda (Fondation des associations) est une association reconnue d'utilité publique créée en 1981. Association de personnes, la Fonda mobilise des expertises de tous horizons pour valoriser la contribution des associations à la création de valeur économique et sociale, au vivre-ensemble, à la vitalité démocratique. La Fonda a également pour mission d'aider les responsables associatifs à développer leur vision stratégique et leur capacité d'initiative. Issue de l'association « Développement des associations de progrès » (DAP), la Fonda a contribué à créer la CPCA (devenue Le Mouvement associatif) et assuré son animation jusqu'à la signature de la Charte des engagements réciproques entre les associations et l'État en 2001. Elle est également à l'origine du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) et de la Loi Coluche¹. Elle a également joué un rôle au sein du Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) à Bruxelles. La Fonda est reconnue d'utilité publique depuis 2010.

[3] Le Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca) est une agence interministérielle créée en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. Le Puca initie des programmes de recherche incitative, de recherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction.

[4] La Fabrique des Transitions est une coalition d'acteurs en cours de création et structuration désirant former une identité commune tout gardant son authenticité pour décupler les écosystèmes territoriaux en transition. Il s'agit de développer des dispositifs de formation, de promouvoir et de soutenir les communautés apprenantes et agissantes pour arriver à ce point de bascule qui permet le changement d'échelle de la transition.

3.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action

Volet 1 – Actions transversales

Activité 1 : Mutualiser les formations à la gestion du FEADER

- Les actions de formation visent à permettre au plus grand nombre d'avoir accès au FEADER et à rendre intelligible l'accès à ce fonds et aux conséquences de sa mise en œuvre comme le suivi des réalisations, l'évaluation des programmes, les obligations d'un porteur de projet, les contrôles, certains aspects spécifiques de la mise en œuvre : coûts raisonnés, aides d'État. Arrivé à plus de la moitié de la programmation, les besoins en formation, notamment en formation en présentiel ne sont plus aussi demandés, ou sont considérés comme moins adaptés. D'autres outils, comme les tutoriels en ligne sont en revanche plus disponibles et mobilisés.
- En 2019, pas de journées de formations mise en place alors même que des propositions ont été formulées (sur aide d'État, sur évaluation ou encore sur mobilisation des données de l'ODR) mais ni les RRR, ni les AG ou autres membres du réseau n'ont exprimé le besoin de mobiliser ces propositions, mais de nombreux ateliers et outils en lignes ont été activés.
- Le tutoriel FEADER a également été lancé fin 2018. Il s'agit là d'un outil en ligne qui vise à outiller l'ensemble des porteurs de projets pour les aider au montage de dossier FEADER et répondre aux principales questions que les porteurs de projets se posent.
- 2019 a aussi été l'année de lancement d'un marché pour renforcer la formation des instructeurs de dossiers FEADER sous forme de formation en ligne, par une série de modules proposés. Cet outil a

été mis en ligne début 2020 et est consultable sur le site du réseau rural : www.reseaurural.fr

Activité 2 : Mener des actions de communication complémentaires à celles des régions

- La communication vise à rendre le FEADER lisible pour le plus grand nombre mais aussi à faire connaître le réseau pour accroître son partenariat et son influence. La communication vise donc différentes cibles, à la fois un large public pour faire connaître comment le FEADER est utilisé et un public d'acteurs ruraux et agricoles, pour faire connaître et mettre en relation les acteurs et les actions réalisées via du FEADER.
- En 2019, la communication s'est développée en deux axes :
 - poursuite de la mobilisation des canaux maintenant bien installés de communication, qui se traduisent par :
 - Un site (rénové en 2018) qui connaît une très bonne affluence (www.reseaurural.fr) avec la mise en place d'une capitalisation par rubriques thématiques sur le site – pas moins de 118744 visiteurs ont été recensés en 2019 (comptage ASP).
 - Parution de la revue Réseau (Numéros 15 (Avril 2019) et 16 (Septembre 2019) qui ont développés des dossiers respectivement sur les innovations et sur l'égalité des chances en milieu rural.
 - 11 numéros d'une lettre d'information adressée à plus de 2600 abonnés ont été produits en 2019 ;
 - Alimentation du centre de ressources et de la base projets (173 projets repérés, et nombreuses ressources mises en ligne sur le site depuis le début de la programmation)
 - Animation de l'activité des réseaux sociaux avec une bonne croissance du nombre d'abonnés : doublement du nombre d'abonnés sur twitter (1000) et Facebook (800), quadruplement du nombre de visites du profil twitter, la présence du RRN sur les réseaux sociaux se confirment. On a pu constater que les pics de consultation sont en lien assez marqués avec les événements du réseau (présence au SIA, rencontres Leader...).
 - Ré-édition des objets promotionnels et de clefs USB notamment pour les événements nationaux, notamment dans la perspective du Salon international de l'agriculture.
 - Renforcement des partenariats externes (Enseignement agricole, réseaux des CFPPA, établissements d'enseignement supérieurs agronomique, ministère chargé de la culture, mensuel économique alternatives économiques....
 - le développement d'une participation du réseau à des salons avec notamment :
 - La présence d'un stand du RRN au Salon international de l'agriculture en 2019, qui a permis aux réseaux régionaux, aux MCDR, d'être présents par demi-journées pour présenter leurs activités.
 - Le RRN a aussi en 2019 contribué à l'animation de plusieurs tables rondes en présence de ministres (sur installation en milieu rural, sur jeunesse en milieu rural) mais aussi à l'animation d'ateliers (sur agro-écologie dans les Outre-mers)
 - La participation à un atelier du salon des maires sur tourisme et ruralité.

Activité 3 : Mobiliser l'Observatoire du Développement Rural (ODR)

- Le suivi de l'utilisation du FEADER doit à la fois être robuste et comparable entre régions et Etats Membres ; pour se faire, un outil spécifique a été mis en place : l'Observatoire du Développement rural, cellule au sein d'INRAE. Il s'agit d'un portail de données, administré par INRAE qui offre des possibilités d'extractions à façon de nature à outiller les acteurs de développement rural et les autorités de gestion.
- Cette cellule permet une collecte des données relatives au FEADER et donc un suivi des PDR et est régulièrement sollicitée pour avoir une vision du déroulement des PDR mais aussi pour mieux cibler

sa mobilisation sur certaines thématiques.

- En 2019, cela se traduit concrètement par :
- De la mise à disposition de données pour les autorités de gestion et les porteurs de projet ;
- Une valorisation par cartographie (création d'un atlas de la programmation de développement rural);
- Une forte contribution pour les RAMO 2019 ;
- Des sollicitations croissantes des régions et de l'UNA pour des points ponctuels, notamment sur l'avancement ou les thématiques mises en place dans le PDR. (Conseil agricole, agro foresterie, gestion de l'eau, projets de valorisation du patrimoine rural, contribution étude LEADER...)
- L'ODR fournit aussi des données de synthèse et indicateurs aux AG pour l'élaboration de leur RAMO.
- Des sollicitations de MCDR notamment dans le cadre des projets RENFORT et REUNIR AF
- La participation de l'ODR à la journée MCDR de février 2019.

Activité 4 : Mutualiser et soutenir la réalisation des évaluations

- 2019 est une année d'évaluation renforcée mais aussi d'amorçage de la préparation de la prochaine programmation. Les activités liées à l'évaluation ont donc tendance à se multiplier et on peut notamment citer :
- Publication du RAMO et réalisation d'une évaluation approfondie ;

Contribution à l'élaboration de l'analyse AFOM de l'évaluation Ex-ante de la future programmation [Fiche diagnostic de l'objectif spécifique H : « Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durables »]

- Élaboration d'une vidéo généraliste sur les principes de l'évaluation
- Organisation d'un atelier thématique en février 2019 (auprès des RRR, MCDR, quelques GAL)
- Organisation d'une journée de travail avec le Helpdesk (novembre 2019)
- Pour rappel - présence du Réseau à des événements européens (Séville, Rome, Bruxelles)

Volet 2 – L'animation du réseau rural national

Activité 5 : Capitaliser et valoriser les travaux nationaux, régionaux et européens sur le développement des territoires ruraux

Cette activité se concrétise notamment à travers :

- La rédaction de comptes rendus systématiques mis en ligne à toute participation aux événements par les membres de l'équipe nationale d'animation, mais aussi par des membres de RRN ;
- La participation croissante aux événements européens :
- Journées thématiques des 12 et 13 juin 2019 à Bucarest : « Comment améliorer l'articulation entre les acteurs locaux et les politiques nationales ou régionales ? » Question posée aux Réseaux ruraux nationaux réunis dans le cadre de leur 14e rencontre coorganisée avec la Cellule d'animation du Réseau rural roumain. L'événement a été l'occasion d'échanger sur l'importance du travail avec les acteurs locaux et de la mise en réseau au niveau européen, le besoin de connexions entre les différents niveaux en particulier pour les GAL, ou encore la préparation de la future programmation qui fait notamment l'objet d'une forte demande de possibilité de multifonds pour les projets de territoires.

- Participation à l'événement «NetworX Inspiring Rural Europe», à Bruxelles le 11 avril 2019, **rassemblement européen des acteurs du développement rural, organisé par le Réseau européen de Développement Rural**. <https://www.reseaurural.fr/centrede-ressources/actualites/votez-pour-les-rural-inspiration-awards>"Rural inspiration awards" où le projet français Enerterre (rénovation énergétique et écologique du patrimoine) a été un des 6 lauréats dans la catégorie 'Inclusion sociale' et un autre projet français nominé (projet agroforesterie sur la gestion des haies porté par la SCIC Bocagénese / LTC BV Vallée du Léguer / SCIC Mayenne Bois Energie / SCIC Bois Bocage Energie) dans la catégorie « Environnement et changement climatique »;
- Participation à un « hackathon » sur l'économie circulaire en Roumanie (Cluj). Le Service de coopération de l'Ambassade de France et l'Institut français en Roumanie ont organisé les 9èmes Rencontres européennes de Transylvanie qui ont eu lieu à ClujNapoca, les 15 et 16 avril 2019. Ces Rencontres se sont déroulées sous format de « hackathon », un concours d'idées innovantes pour répondre aux enjeux de la transition vers l'économie circulaire. 2 jours de mise en projet par équipe pluridisciplinaire pour inventer des solutions opérationnelles à des problématiques d'économie circulaire : par exemple, gestion des déchets, réduction du gaspillage alimentaire, développement d'une plateforme de mobilité douce pour établir la connexion villes /villages.
- La participation à des projets conduits par d'autres porteurs de projets notamment
 - Avec l'enseignement agricole (séminaire des chefs d'exploitation de lycée agricole en novembre 2019 à Yvetôt (Normandie),
 - Séminaire tierstems des chefs de projets de l'enseignement agricole sur le numérique, à Rambouillet les 3,4,5 décembre 2019, le Réseau rural avait l'occasion invité un homologue italien pour apporter un éclairage européen sur la question, en matière d'innovation numérique,
 - Participation à un événement sur l'autonomie protéique à Chalons sur Saône,
 - Séminaire organisé par l'IRSTEA sur les économies d'eau en irrigation à Montpellier en novembre : <https://watersaving.sciencesconf.org/>
- La mise en place d'ateliers thématiques sur l'évaluation (février 2019) avec 27 participants et sur l'ingénierie territoriale (juin 2019) avec 35 participants. Ces journées visaient à la fois des échanges de pratiques entre les réseaux et l'émergence de besoins communs ou de mutualisations possibles.
- **Vie des réseaux ultramarins :**
 - **Guadeloupe** : le Réseau rural de Guadeloupe s'est réuni en octobre 2019 pour consolider sa stratégie sa méthodologie et ses axes d'intervention et répondre avec efficacité aux besoins de son territoire. Parmi ses priorités : le soutien des actions en faveur de la production alimentaire, de la gestion durable des ressources naturelles, de la professionnalisation de savoirfaire, de l'amélioration de l'offre touristique... Organisation, thématiques de travail, méthodologie d'animation... Autant de sujets de fond auxquels s'est attelé ce Réseau depuis son assemblée générale en mars dernier. Objectif de la réflexion : mieux répondre aux problématiques identifiées sur cet archipel de près de 447 000 habitants.
 - **Mayotte** : l'assemblée générale du Réseau rural de Mayotte était organisée le 10 octobre 2019 à Mamoudzou, dans l'hémicycle du Conseil départemental, la journée a notamment permis de

« rassembler des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble » : Structures associatives, agriculteurs, syndicats... Tous les acteurs pouvant bénéficier du FEADER étaient conviés pour faire un point, parler de l'avenir et des orientations du réseau.

- C'est aussi en octobre 2019 que les femmes mahoraises ont été mises à l'honneur à l'occasion de la semaine de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec la question : « Comment articuler vie familiale et vie professionnelle ? » cet événement s'articulait également autour d'un salon de l'entrepreneuriat au féminin, d'un colloque « femmes made in Mayotte » organisé par l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) et de l'exposition « mixité des métiers ». Réalisée par l'association Chic On Arts à la gare maritime de Mamoudzou, celle-ci présentait une série de portraits de femmes « dont certaines exercent des activités traditionnellement réservées aux hommes de ce DOM : pêche, abattage des animaux, préparation des parcelles en agriculture, accueil du public... » Finalité : démontrer que les métiers n'ont pas de genre.

Activité 6: Développer des projets au niveau national et soutenir des actions interrégionales des Réseaux ruraux régionaux

- Les projets portés ou qui impliquent fortement le RRN sont de 3 ordres :

- les projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) (suite aux deux appels à projets de 2015 et 2018),

- les projets inter-PDR (quelques projets sont portés directement par le niveau déconcentré de l'Etat).

- des projets nationaux portés par des organismes délégataires d'un des copilotes du RRN que le RRN soutient financièrement et par une participation à leur animation

- Le volet MCDR se traduit en 2019 par l'achèvement des 15 projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) lancés en 2015 et la poursuite des projets initiés dans le cadre de l'AAP lancé début 2018. Ces projets MCDR collaboratifs d'une durée de 3 ans en vue de favoriser une action en profondeur ont été mis en place pour une mise en réseau national ou interrégionale construite sur une approche méthodologique commune avec les principes fondateurs suivants :
- détection, repérage de bonnes pratiques ;
- analyse de ces pratiques au regard des territoires ;
- analyse des outils des PDR permettant d'accompagner ces pratiques ;
- diffusion, essai par des événements, et production d'outils de communication.
- Ces projets permettent une valorisation des actions et une capitalisation de contenus autour des 5 thématiques prioritaires retenues par l'assemblée générale en 2014 : agro-écologie, gouvernance alimentaire locale, lien urbain – rural, économie circulaire, économie sociale et solidaire.
- 2019 est à la fois la dernière année de clôture du premier appel à projet MCDR et de déploiement du second AAP via 21 projets.
- Le premier AAP se caractérise par des livrables qui s'inscrivent dans les objectifs du PSRRN comme :
- L'organisation d'événements et d'outils permettant à la fois une animation thématique approfondie sur les thèmes prioritaires pour le développement rural et promouvant les bonnes pratiques et les mesures du FEADER dont voici quelques exemples : un guide juridique et réglementaire sur l'agroforesterie (projet RRAF de l'AFAF), la production d'un jeu de rôle de plateau sur l'installation « Les Agronautes » afin de sensibiliser les jeunes ruraux sur les problématiques et les opportunités de l'installation en agriculture (projet JEUNES du MRJC) ... ;

- La révision du MOOC -massive open online courses- sur les coopératives agricoles (forme sociétaire) accessible aux étudiants et demandeurs d'emplois (projet MOOC de Services Coop de France) ;
- Le développement du réseau des coopératives d'installation en agriculture paysanne (CIAP) dans le Grand ouest sous forme de SCIC (sociétés coopératives permettant de former et de tester l'installation de nouveaux porteurs de projets) avec le projet « Développer l'entrepreneuriat agricole des personnes non issues du milieu agricole » (DEAPNA) de la CIAP Pays de la Loire;
- Un séminaire sur les projets alimentaires territoriaux accueillant des témoignages de collectivités de différentes natures soutenant l'émergence ou le développement de projet alimentaire territorial (PAT et projet RnPAT de Terres en Ville) ;
- Le développement du réseau de l'agroforesterie.
- Chaque projet a fait l'objet d'une courte vidéo « Mon MCDR en 180 secondes », mise en ligne sur le site facilitant la prise de connaissance de la nature et de la finalité des projets.
- Le second appel à projet a permis de retenir en juillet 2018, 21 nouveaux projets. 2019 a été la première année de croisière de tous ces projets et 19 sur 21 ont tenu des comités de pilotage auxquels le RRN a été invité. 2 projets ont pris du retard et n'ont réellement démarré que fin 2019 (projet valorisation bois massif central, et projet Venaison porté par la Fédération Nationale des Chasseurs.
- En 2019, ces projets ont aussi produit leurs premiers livrables avec des fiches techniques, des études, des journées de séminaires. Toutes ces productions ou comptes rendus de journée sont mis en ligne sur le site du réseau et au fil de leur publication ou réalisation. Sans être exhaustif ici, citons les projets ECLAT (FNCUMA), RNPAT (terres en villes), TRESSONS (AVISE), POrt@il (Familles Rurales) qui ont d'ores et déjà produits des livrables intéressants.
- Une réunion de l'ensemble des projets MCDR s'est tenue le 19 février 2019 pour faire un point d'ensemble et échanger par thématique sur les avancées de chacun. L'ASP et l'ODR étaient présents au cours de cette journée, pour permettre en parallèle, un appui technique aux porteurs de projets si besoin en était.
- A noter enfin que les MCDR participent d'une manière générale activement aux instances et événements du RRN (AG, rencontres européennes de Poitiers) et que plusieurs d'entre eux ont une dimension européenne sensible.
- L'ensemble des données relatives aux MCDR se trouve sur le site du réseau aux adresses suivantes : <https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rrn>
- ou

Projets MCDR 2015 <https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rrn/mobilisation-collective-pour-le>

Projets MCDR 2018 <https://www.reseaurural.fr/appel-projets-mcdr-2018>

- **Enfin le RRN participe activement à des projets** conduits par des organismes sous tutelle d'un copilote et notamment du MAA. C'est notamment le cas de plusieurs projets qui ont été portés par l'enseignement agricole, ou par des instituts techniques. Ces événements sont évoqués aussi dans la rubrique précédente.

Activité 7 : renforcer les échanges inter-RRR et inter-réseaux et mettre en réseau les acteurs nationaux du réseau rural

- Les actions de gouvernance et des rencontres régulières des réseaux ruraux régionaux contribuent aussi à cette activité :
- Assemblée générale le 20 janvier 2020 (au titre de 2019) ;

- 2 rencontres spécifiques de réseaux ruraux régionaux (temps réservé en amont ou aval d'autres manifestations) ; les 26 février (Evaluation) et 13 juin 2019 (Ingénierie territoriale)
- 2 réunions du Comité de suivi du réseau rural
- 1 réunion du Comité de suivi unique ; (14 octobre 2019) ;
- Participation de l'unité d'animation aux manifestations régionales ;
- Pour rappel : deux ateliers thématiques sur égalité des genres et sur coopération (05 avril 2018 et 13 septembre 2018).
- Ces activités et la gouvernance sont notamment conçues pour assurer une bonne articulation entre réseau national et réseaux régionaux. Des rencontres spécifiques des RRR en amont des CRR visent à renforcer une fluidité et une circulation de l'information qui soit moins descendante. Un questionnaire et un entretien téléphonique sont ainsi réalisés 2 fois /an (avant ces rencontres) pour assurer une permanence des échanges et une connaissance fine des réseaux régionaux.
- En 2019, sur cette dimension l'accent a été mis sur le décroisement entre volets et de faire en sorte que les croisements se multiplient ; cet aspect est développé dans la rubrique 3c.

Activité 8 : Promouvoir les collaborations européennes et internationales et favoriser la mise en relation des réseaux régionaux et les acteurs du réseau avec l'Europe

- Outre les contacts réguliers avec l'ENRD et la participation à ses regroupements, 2019 se traduit par la poursuite de la participation systématique des membres UNA ou de réseaux régionaux aux événements européens. Cet ensemble d'actions et de contacts avec l'ENRD alimente les propositions de la France dans le cadre des travaux PAC post-2020
- Le Réseau a participé à la gouvernance de l'ENRD (Steering group, sub-group, workshops), mais aussi pour rappel, aux événements européens comme «NetworX - Inspiring Rural Europe», à Bruxelles le 11 avril 2019.
- Pour rappel aux Journées thématiques des 12 et 13 juin 2019 à Bucarest : « Comment améliorer l'articulation entre les acteurs locaux et les politiques nationales ou régionales ? »
- Au regroupement organisé par le Helpdesk Évaluation les 11 et 12 décembre à Séville. Une soixantaine de participants européens dont des membres de l'Unité nationale d'animation du Réseau français a échangé autour des évaluations rapportées dans les RAMO 2019, les rapports annuels de mise en œuvre des PDR (programmes de développement rural). Deux journées d'ateliers destinées à tirer des enseignements pour mieux préparer la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux de la PAC sur la période 2021-2027.
- La diffusion et le relais des informations en provenance de l'ENRD sur les événements européens initiés en 2017 (diffusion sur le site RRN, comptes rendus d'évènements dans la newsletter, mais aussi appels téléphoniques d'acteurs repérés et concernés), se sont poursuivis depuis et intensifiés en 2019. Un point d'information et de vigilance sur cet enjeu est dorénavant systématiquement fait dans toutes les instances et réunions du RRN. Un point d'attention est exercé pour que l'ensemble des événements, et publications du RRN aient une dimension européenne et accueille des témoignages de projets européens (cas du séminaire lien numérique de décembre 2019 à Rambouillet).
- La dimension européenne a aussi fait l'objet d'une attention particulière dans l'examen des projets MCDR du second appel à projet et en 2019, des projets MCDR ont manifesté leur volonté d'ouvrir leurs travaux sur une dimension européenne.
- Pour rappel, 2019 a surtout été une année très européenne pour le RRN français avec l'accueil de deux événements importants : le sommet AIS à Lisieux les 25 et 26 juin 2019 et l'accueil de l'ensemble des réseaux européens en septembre 2019 à Poitiers.

Volet 3 - Animation LEADER

- Un Comité consultatif LEADER, s'est tenu le 8 juillet 2019, en présence d'une quinzaine de personnes représentant les structures suivantes Régions Bretagne et Normandie, Régions de France, ANPP, Fédération des Parcs Naturels Régionaux, LEADER France (Alexis LEBRAT), GAL : 1 représentante d'un GAL de PACA, Mouvement Européen de la Ruralité (Gérard PELTRE), Commission Européenne / DG AGRI (Véronique DOMINI), ENRD (David LAMB), représentants du MAA, ASP. Cette réunion a été l'occasion de faire un état des lieux de la programmation spécifique à LEADER (avancement, difficultés, perspectives) et de faire un point sur l'activité du Groupe technique LEADER (GT LEADER)
- GT LEADER : Le GT LEADER réunit, une fois tous les deux mois, l'ensemble des chargés de mission LEADER de chacune des autorités de gestion du FEADER. Le calendrier des réunions est calé sur celui du COMOP. Le constat est qu'en dépit de débuts difficiles, il a été possible d'avancer dans l'amélioration de la programmation grâce à des échanges réguliers (via entre autres le groupe technique), la mise au points d'outils communs, la mutualisation de solutions, un dialogue permanent avec le MAA et ASP sur les points bloquants, avec à la clé des exemples de simplifications issues du GT LEADER : question des sous-réalisations, des financeurs ponctuels. La clarification de certaines problématiques : Financeurs ponctuels, avenants et notifications pour modification des conventions tripartites, date limite de fin de programmation. Ce groupe est aussi un lieu de production d'outils communs : accord de coopération et autres documents, méthodologies de sélection, d'évaluation, etc...
- Le RRN a produit en 2019, une étude portant sur l'ensemble des 339 GAL conventionnés, afin de mieux connaître la stratégie de développement territorial de chacun, la gouvernance mise en place, les relations avec les conseils régionaux, les thématiques choisies, etc. Ce travail permet une connaissance fine et assez exhaustive des territoires LEADER. Des fiches descriptives pour chaque territoire sont maintenant disponibles sur le site du RRN : <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/etude-sur-la-mesure-19-leader-des-pdr-2014-2020>

Activité 9 : Favoriser la mise en réseau entre GAL sur les métiers, la veille réglementaire et le lien rural/urbain entre autres

- Cette activité en 2019 a consisté en un suivi de l'animation régionale des territoires GAL ; une enquête auprès des autorités de gestion sur la sélection des GAL (retour partiel) qui permet un repérage des 340 GAL prévus (222 en 2007-2013).
- La valorisation de l'étude LEADER qui vise à caractériser chacun des GAL par une sorte de format commun et à faire quelques focus spécifiques.

Activité 10 : Favoriser les actions de coopération entre acteurs et territoires LEADER européens et au-delà.

- 2019 aurait dû être l'année des 2èmes Rencontres Nationales sur la coopération LEADER, s'agissant d'une manifestation prévue tous les 2 ans. Ainsi pour 2014-2020, les 1ères rencontres nationales se sont tenues au Grau du Roi (Gard) en décembre 2017 et ont rassemblé près de 300 participants. Ces rencontres 2019 ont été repoussées en février 2020 au Palais des congrès de Tours, où elles ont réuni quelque 190 participants (GAL, RRx, AG, élus, têtes de réseaux nationaux, Commission européenne, ENRD...), avec au programme de nombreuses visites de terrain et d'ateliers techniques et thématiques. Avec la double ambition de renforcer la dimension européenne de LEADER et de dynamiser la coopération territoriale des Groupes d'action locale (GAL), Ces journées ont permis de sensibiliser les acteurs des territoires à l'intérêt de coopérer, valoriser les expériences dans ce

domaine et faire émerger de nouveaux projets au niveau national, européen et avec les Pays-Tiers.

Volet 4 - Animation du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) sommet PEI

Activité 11 : Promouvoir les collaborations et la transversalité entre acteurs nationaux du PEI agriculture productive et durable (développement rural et recherche et développement) et les AG

Activité 12 : plate-forme des initiatives PEI, consolider ou construire des réseaux thématiques de GO du PEI (ou focus group thématiques)

Activité 13 : Favoriser la participation des acteurs du PEI aux activités européennes du PEI (FEADER et Horizon 2020)

- Le Comité Consultatif du PEI ne s'est pas tenu en 2019 compte tenu du sommet de l'innovation réalisé en Normandie en juin 2019.
- Les principales réalisations en 2019 sont les suivantes :
 - Pool d'experts mis à disposition des autorités de gestion par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour analyser les candidatures reçues ;
 - Traduction des synthèses des travaux des focus group et des ateliers européens du PEI et des brochures essentielles ;
 - Travail collaboratif avec les correspondants PEI en Régions pour actualiser et mutualiser les Appels à Projets régionaux (AAP) sur la plate-forme des initiatives PEI du RRN (51 AAP depuis le début de la programmation, au titre de 24 PDR), pour extraire des monographies régionales de déploiement du PEI...
 - Synthèse des Groupes Opérationnels sélectionnés (près de 230 groupes sélectionnés au 31 12 2019) et fiches projets ;
 - Décloisonnement du PEI via des groupes de travail : (coopération (mesure 16), inter-directions recherche du MAA, défi sociétal 2 de la stratégie Horizon 2020), et l'intervention dans différentes enceintes ;
 - Renforcement de la gouvernance via le comité consultatif du PEI : valorisation des résultats de projets du PEI soutenus par le FEADER et par H2020 auprès des têtes de réseaux nationales, decloisonnement et ouverture des travaux du Comité consultatif PEI à des acteurs clés (Ministère chargé de l'environnement, acteurs de l'enseignement initial et supérieur...) ;
 - Développement significatif de la plate-forme des initiatives PEI, tant pour mutualiser l'information que contribuer à la valorisation des travaux (7 rubriques couvrant le PEI en régions, au niveau national et en Europe). Tableaux de suivi des travaux français et européens du PEI, brèves mensuelles du PEI et actualisation des flashs thématiques du PEI, dossiers thématiques et actualités PEI dans les différents supports de communication du RRN...
 - Contribution à l'innovation sous toutes ses formes et à la clarification du panorama des soutiens à l'innovation, via les brèves du PEI AGRI.
 - Soutien au déploiement du PEI pour la filière forêt-bois : colloque AFORCE – Forêt et changement climatique – coopération entre acteurs européens et entre acteurs PEI forêt (avril)
 - Formation de 30 acteurs pour “apprendre à réaliser une vidéo avec son smart phone” à l'issue des

rencontres du projet MCDR TransAgriDOM, en Guyane (octobre) (TransAgriDom réalise l'animation inter DOM des GO du PEI et des réseaux d'innovation et transfert dans les DOM);

- Pour rappel - accueil d'une délégation allemande du PEI AGRI en régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté (novembre).

- Articulation avec les activités du réseau européen du PEI, appui à l'identification et à participation des acteurs français dans les workshops européens du PEI.

- Pour rappel - Co-organisation avec la DGAGRI, le Réseau européen du PEI et la Région Normandie du second Sommet de l'innovation à Lisieux 'AIS 2019' sur "La contribution du PEI Agri à la transition agro-écologique". Plus de 450 participants, dont 150 acteurs de projets européens, 120 projets multi-acteurs présentés (GO du PEI et projets H2020, focus groupes, réseaux thématiques français, territoires d'innovation...) séances plénières, 9 ateliers de travail, visites de terrain pour 8 projets, moments conviviaux. Valorisation de l'AIS 2019 : la production de 8 vidéos d'interviews et d'une vingtaine de témoignages vidéos, un carnet des 120 projets, de nombreux articles, un dossier de presse présentant le PEI en Europe et en France, les rapports finaux du Sommet en version longue et courte, en anglais et français...

- Le Réseau dans sa composante PEI a participé du 25 au 30 novembre 2019 en tenant un stand, à la 6e édition de la semaine de l'innovation publique dont l'objectif était de mettre en lumière les projets et actions d'innovation publique mis en œuvre dans l'administration dans toute la France. Il s'agissait essentiellement pour le Réseau de mettre en avant le Sommet de Lisieux (visites de terrains, méthodes de travail innovantes) et de parler de l'agroécologie. Il n'y a pas eu d'intervention en tant que telle, mais plutôt des échanges avec les visiteurs pour leur présenter les travaux et répondre à leurs questions.

3.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]

- 11 newsletters ont été diffusées en 2019 à l'ensemble des membres et plus largement aux 2600 inscrits. Elles sont en ligne sur le site du réseau rural : <http://www.reseaurural.fr/newsletters> ;
- 173 projets identifiés et 703 ressources diverses mises en lignes depuis le début de la programmation et 2019 a nettement confirmé la dynamique d'alimentation du site.
- Les projets MCDR ont produits leurs premiers livrables qui alimentent progressivement le site réalisation d'un numéro spécial de la revue
- La refonte du site de fin 2017 qui avait induit un net accroissement de sa consultation s'est confirmé en 2019. Cette nouvelle version a permis une hausse conséquente de la fréquentation du site en 2018 avec une durée de navigation sur le site assez conséquente (8' en moyenne) ;
- En 2019, 2 numéros du magazine du RRN, appelé revue du RRN, complémentaire semestriel à la newsletter sont parus ; l'un a porté sur les innovations territoriales et l'autre sur la prise en compte de l'égalité des chances en milieu rural.
- Le RRN qui a fait son apparition sur les réseaux sociaux en 2017, connaît une visibilité maintenant respectable ; Avec environ 1000 abonnés sur twitter et 800 sur Facebook, soit un doublement en un an, la présence du RRN sur les réseaux sociaux se confirme et s'installe ; une réelle dynamique de consultation s'installe sur Twitter et LinkedIn, ce qui semble moins vrai sur Facebook (dû aussi à des changements d'algorithmes de ce réseau).

Au-delà de toutes ces activités maintenant courantes pour le Réseau, 2019 a surtout été marquée par la participation du RRN au Salon International de l'Agriculture et la tenue d'un stand spécifique qui a connu un

bon succès (plus de 70 contacts ont donné lieu à un suivi).

3.c) Activités du RRN pour soutenir et coordonner les activités régionales du réseau, le cas échéant

Pour soutenir et coordonner les activités régionales du réseau, un contact avec l'ensemble des référents des réseaux régionaux a été entretenu régulièrement.

Comme expliqué dans les RAMO précédents, la mise en place des réseaux régionaux en France s'est caractérisée par un triple bouleversement : décentralisation de la gestion du FEADER au niveau régional, fusion des régions, changements d'exécutifs suite aux élections. La mise en place de ces modifications profondes dans l'organisation française a pris du temps et c'est en 2016 que cette organisation s'est stabilisée avec des interlocuteurs identifiés. 2019 a vu se conforter et se fluidifier les relations avec les RRN mais se caractérise surtout par le décloisonnement de ces activités entre RRR et autres volets du RRN national (PEI, LEADER, MCDR).

Le Réseau a ainsi contribué à l'organisation d'événements régionaux tel qu'une visite d'une délégation allemande les 27-28 novembre 2019, accueillie par les Réseaux régionaux Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. Le programme s'articulait autour des interventions françaises et allemandes sur le déploiement et retours d'expériences du PEI dans les deux pays : autorités de gestion, services de soutien à l'innovation, animation nationale PEI ainsi que des présentations et visites de deux Groupes opérationnels, l'un en Grand-Est, l'autre en Bourgogne-Franche-Comté.

Comme chaque année, l'Observatoire du développement rural exerce un suivi de la mise en œuvre des PDR et tient à disposition des acteurs un ensemble de données sur les mesures des PDR ou sur les caractéristiques principales des territoires. Il est de plus en plus mobilisé par les niveaux régionaux (AG et RRR).

Des crédits du Ministère en charge de l'Agriculture, destinés à l'animation du RRN, sont pré-réservés pour affectation aux services déconcentrés de l'État qui souhaiteraient mettre en place des actions transversales à plusieurs PDR et en lien avec les mesures de ces PDR. La mise en place d'action dans ce cadre, pilotée par les services déconcentrés de l'État se fait en général en lien avec les réseaux ruraux régionaux. En 2019, 4 actions de ce type ont été menées :

En région Occitanie : expérimentation/animation territoriale sur 3 territoires autour de la question de l'usage de produits phytosanitaires à proximité de zones habitées : élaboration d'une méthode de dialogue entre les parties prenantes pour améliorer les pratiques ;

En Bourgogne-Franche-Comté : mise en place d'une démarche d'animation locale de projet alimentaire territoriaux, à l'échelle régionale, et de formation de territoires pour permettre au plus grand nombre de rentrer dans une dynamique de gouvernance alimentaire territoriale ;

En Bourgogne-Franche-Comté : et en lien avec Auvergne Rhône-Alpes, mise en place d'une démarche d'animation autour des chartes forestières et du rôle de la forêt dans la transition climatique ;

En Hauts de France, Lille, 3-4 décembre 2019 - une journée sur la question de la gestion de l'eau (PDR Picardie et Nord-Pas de Calais) : 3ème édition du séminaire Poll'Diff'Eau, organisé tous les trois ans par l'ASTEE (association des professionnels de l'eau et des déchets) et la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et en régie), à destination des collectivités et du monde agricole - "La politique 'captages', source de développement pour les territoires".

Pour mémoire, les régions de l'Ouest français se sont rassemblées pour organiser une journée commune (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) sur la coopération ('Cap sur la coopération LEADER') en octobre 2018.

Des réunions des réseaux régionaux se sont tenues les 25 février avril et 12 juin 2019. Comme les années précédentes, le format est maintenant établi de réunir le matin l'ensemble des référents des conseils régionaux (administration des autorités de gestion) d'une part, et d'autre part des référents de l'administration déconcentrée du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Un temps commun est organisé l'après-midi. Ces réunions permettent de faire un bon état des lieux des dynamiques régionales et de développer une interconnaissance des différents acteurs et réseaux régionaux entre eux. Un tour de table de l'actualité des régions est systématiquement réalisé et ensuite les points traités sont proposés par les régions.

La présence d'une référente des réseaux régionaux est maintenant installée auprès de ses pairs pour être leur représentante auprès de l'Unité Nationale d'Animation et les relations entre eux comme avec l'UNA ont été densifiées et fluidifiées.

Des échanges directs entre les interlocuteurs régionaux se développent maintenant et on note une participation croissante des référents à mesure que leurs fonctions se précisent.

Par ailleurs, l'animation nationale réalise des appels réguliers de ces interlocuteurs. Chaque réunion régionale est l'occasion de donner un appel d'au moins une heure pour faire un état des lieux suite à un questionnaire envoyé préalablement.

Comme initié par l'AAP MCDR 2018, ces projets associent maintenant quasi systématiquement des RRR et il se confirme que cela apporte une vraie dynamique supplémentaire tant au projet qu'au RR participants. Des journées initiées par des RR mobilisent et valorisent les résultats de MCDR et inversement.

En 2019, les réseaux régionaux ont lancé des rendez-vous réguliers par webinars pour présenter des projets régionaux (<https://www.reseaurural.fr/region/normandie/webconferences-2019>):

- Session #1 18 janvier 2019 Le 8 Fablab de Crest, dans la Drôme : un outil d'innovation et de coopération au service des acteurs économiques du territoire
- Session #2 15 février 2019 « Les filles du coin », enquête sur la sociabilité des jeunes femmes en milieu rural
- Session #3 15 mars 2019 Accompagnement et entraide pour la réhabilitation de logements dans la Manche et le Calvados : le dispositif Enerterre
- Session #4 12 avril 2019 « REGAL »: approvisionnement en produits locaux de la restauration scolaire dans le département des Alpes-de-Haute-Provence
- Session #5 17 mai 2019 «ÉcoGlan' », plateforme numérique de mise en relation des producteurs agricoles du Maine et Loire avec les citoyens-consommateurs pour réduire les pertes par glanage
- Session #6 21 juin 2019 Démarche de rechercheaction sur les impacts de LEADER portée par le réseau rural Bourgogne-Franche-Comté
- Session #7 le 13 septembre 2019 En partenariat avec le réseau rural Bretagne Le cheval de travail : comment replacer les équidés au cœur de la cité.
- Session #8 le 11 octobre 2019 En partenariat avec le réseau rural BourgogneFranche-Comté RARES : une démarche participative pour soutenir les créations d'activités agri-rurales innovantes.
- Session #9 le 8 novembre 2019 En partenariat avec le réseau rural normand. Le label national de gestion durable du bois de haies est une certification nationale qui labellise les bonnes pratiques de gestion des haies par les agriculteurs et la maîtrise d'une filière éthique, durable et locale. (Projet nommé à l'événement ENRD NetworX)
- Session #10 le 13 décembre 2019 En partenariat avec Cap Rural, réseau rural AuvergneRhône-Alpes. Dans l'Ain, les élus de la communauté de communes de la Vallée de l'Albarine ont décidé de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'inclusion sociale dans ce territoire rural désindustrialisé.

Pour rappel enfin, la France a accueilli l'ensemble des réseaux nationaux européens, rencontre à laquelle les réseaux régionaux étaient invités et qui s'est poursuivie le lendemain par une demi-journée de travail des réseaux régionaux à laquelle, les réseaux européens étaient invités sur la thématique de la notion de réseau. La journée s'est poursuivie par la visite d'un projet territorial. (12 et 13 septembre 2019).

4. ÉVALUATION DES INFORMATIONS ET DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

5. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS VISANT À PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPES ÉNONCÉS AUX ARTICLES 5,7 ET 8 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

5.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013]

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

5.b) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

6. TABLEAUX D'ENCODAGE DES INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME ET VALEURS CIBLES CHIFFRÉES

Voir annexe relative au suivi

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention du citoyen	Résumé à l'intention des citoyens	27-07-2020			1044623899	Résumé à l'intention du citoyen		
AIR Financial Annex 2014FR06RDRN001	Annexe financière (systèmes)	06-04-2020			499060735	AIRfinancialAnnex2014FR06RDRN001_fr.pdf		